

Brazzaville Summit: A commitment to people and forests in Central Africa



Le Sommet de Brazzaville: Un engagement pour les peuples et les forêts d'Afrique Centrale

Congo Basin facts:

Biodiversity

- Contains about 50% of Africa's wild animals.
- Home to about 400 mammal species, including the world's largest populations of lowland gorillas, chimpanzees, bonobos (pygmy chimpanzees) and half of the remaining forest elephants in Africa.
- More than 655 species of birds (36% of which are endemic) can be found here.
- There are over 10,000 plant species, of which about 3,000 are unique to the region.

People

- More than 60 million people inhabit the region.
- About 70% of the people depend on natural resources for their livelihoods.
- Most of the population from the region subsists on US\$2 a day.

Forests and other resources

- Around US\$330 billion is what the forest industry is worth in annual timber sales.
- Over 50% of the forest outside of protected areas have now been allocated for logging concessions.
- 70% of the region's forests could be lost by 2040 if the current deforestation trend persists.
- 6.7% of national territory of the countries are currently under protected area status.
- By 2015, it is expected that the Congo region will supply the US with 25% of its oil, surpassing the Persian Gulf. The majority of this oil will come from the Gulf of Guinea, which is part of the Congo Basin.

Réalités du Bassin du Congo:

Biodiversité

Le Bassin du Congo abrite:

- Plus de 50 pour cent de la faune africaine.
- Quelque 400 espèces de mammifères, y compris les plus importantes populations mondiales de gorilles, de chimpanzés, de bonobos (chimpanzés pygmées) et la moitié des éléphants de la forêt d'Afrique.
- Plus de 655 espèces d'oiseaux (dont 36 pour cent sont endémiques).
- Plus de 10'000 espèces végétales, dont environ 3'000 sont spécifiques à la région.

Les populations

- Plus de 60 millions de personnes habitent la région.
- Environ 70 pour cent des populations de la région dépendent des ressources naturelles pour leur subsistance, situation qui sera compromise à moins que les espèces et leurs habitats ne soient exploités de façon durable.
- La grande majorité des populations de la région vit avec US\$2 (€1,5) par jour.

Les forêts et les autres ressources

- L'industrie forestière représente environ US\$330 milliards (environ €250 milliards) de chiffre d'affaires annuel.
- Plus de 50 pour cent des forêts situées en dehors des aires protégées ont été allouées aux concessions forestières.
- Au taux actuel de déforestation, 70 pour cent des forêts de la région pourraient être perdues d'ici à 2040.
- 6,7 pour cent du territoire des pays de la région bénéficie actuellement du statut d'aire protégée.
- D'ici à 2015, l'on s'attend à ce que la région du Congo couvre les besoins en pétrole des Etats-Unis à hauteur de 25 pour cent, dépassant les pays du Golfe Persique. Ce pétrole proviendra en grande partie du Golfe de Guinée qui se trouve au sein du Bassin du Congo.

Preface

The first Central African Heads of State Summit on Forests, which was held in March 1999 in Yaoundé (Cameroon), marked a turning point in the political agenda of the sub-region.

By signing the famous Yaoundé Declaration, our Heads of State thereby expressed their joint commitment to work towards the conservation and sustainable management of the Congo Basin forests.

It mobilised countries in Central Africa to unite, as well as brought together International Cooperation agencies for the conservation and sustainable management of the second largest area of tropical forests in the world.

Since the Yaoundé Declaration, our sub-region, with the constant support of development partners, has experienced important changes in the forestry sector. For example, we can cite:

- The establishment of a sub-regional institution, the Central African Commission on Forests, COMIFAC, charged with steering, coordinating and supervising initiatives and actions in matters of conservation and sustainable management of forest ecosystems;
- The adoption of a sub-regional “convergence plan”;
- The establishment of a partnership for the Congo Basin forests; and
- Adhesion to principles of good governance in forestry matters (AFLEG).

Despite these significant successes, we must accept that we still face challenges in safeguarding this rich world natural heritage.

Five years after the Yaoundé Declaration, COMIFAC member countries have come together for this Second Summit in Brazzaville. This will offer an opportunity to assess what has been done so far. It will also define new directions and commitments for Central Africa in the conservation and sustainable management of forest ecosystems for the good and prosperity of the people of our sub-region.

Préface

Le premier Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale tenu le 19 Mars 1999 à Yaoundé (Cameroun) aura été, sur le plan forestier, l'événement politique le plus marquant dans notre sous région.

En effet, en signant la déclaration dite de Yaoundé, nos Chefs d'Etat s'étaient engagés à conjuguer leurs efforts pour gérer de manière durable et responsable les forêts du Bassin du Congo.

Ce faisant, ils auraient permis la mobilisation de l'ensemble des pays d'Afrique Centrale ainsi que l'implication de la Coopération Internationale en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes de cet espace géographique, qui a le privilège d'abriter le deuxième massif forestier tropical de la planète, connu sous le label forêts du Bassin du Congo.

Ainsi, depuis la déclaration de Yaoundé, notre sous-région, avec l'appui constant des partenaires au développement, a connu d'importantes évolutions dans le domaine forestier. On peut citer, à titre d'exemple :

- La mise en place d'une institution politique sous-régionale dénommée Commission des Forêts d'Afrique Centrale, en abrégé COMIFAC, qui est chargée d'orienter, de coordonner, de superviser les actions et initiatives en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers;
- l'adoption d'un plan de convergence sous- régionale;
- l'établissement d'un partenariat pour les forêts du Bassin du Congo; et
- l'adhésion aux principes de la bonne gouvernance forestière (AFLEG).

En dépit des avancées significatives enregistrées, force est de reconnaître que de nombreux défis nous interpellent en vue de la sauvegarde du précieux patrimoine commun de l'humanité dont nous avons la charge.

Cinq ans après la déclaration de Yaoundé, 1es pays membres de la COMIFAC ont convenu d'organiser le deuxième Sommet des Chefs d'Etat à Brazzaville, du 4 au 5 Février 2005. Il s'agira, à cette occasion d'évaluer le chemin parcouru, de définir de nouvelles orientations aux fins d'engager l'Afrique Centrale dans un processus irrévocable de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers pour le bonheur et la prospérité des populations de notre sous- région.



Emile Doumba
Président,
COMIFAC



Introduction

The Central African region, which includes the Congo Basin, contains a quarter of the world's tropical forests. It is the second largest area of tropical forest in the world - second only in size to the Amazon - and is home to countless plant and animal species such as the gorilla, elephant and leopard. Totalling over 190 million hectares, the forests cover almost half of Central Africa, and span six countries - Cameroon, Equatorial Guinea, Gabon, the Central African Republic, the Republic of Congo (Brazzaville) and the Democratic Republic of Congo.

Harbouring half of Africa's wild animals and over 10,000 plant species, the forests of the Congo Basin are important locally, nationally and globally. Locally, they provide an essential source of food, materials and shelter to over 20 million people, and play an important role spiritually and culturally for many forest dwellers.

Extremely rich in natural resources, the Congo Basin is also of great importance to national economies. The region's crude oil production surpassed 4 million barrels a day in 2000 - more than Iran, Venezuela or Mexico. There are also vast reserves of minerals, and enormous potential for sustainable production of hydroelectric power. The importance of the forests of the Central African region globally cannot be underestimated. In addition to their rich and unique biodiversity, the forests also play a critical role in regulating the world's climate.

Valued, but threatened, forests in the region are lost at the rate of 1.5 million hectares each year due to unsustainable logging, road and infrastructure developments, the bush meat trade, oil exploitation and mining. This amounts to about a third of the 4 million hectares of forest destruction Africa experiences annually - an area twice the size of Belgium. If this continues unchecked, about 70 per cent of the region's forests could be lost by 2040. Important species needed for the functioning of the ecosystem and local subsistence are lost to poaching, bush meat trade and trafficking (ivory). An estimated \$1 billion is lost every year by governments of the region from illegal natural resource exploitation and trade.

Recent developments, however, provide an opportunity to dramatically change these negative trends. Starting in 1996, a promising first step in regional collaboration was taken when Forests and Environment Ministers from the region including NGOs and international organizations signed a declaration on forest conservation - *The Brazzaville Process*. This was followed by the Yaoundé Forest Summit in 1999, which elevated forest conservation in the region to a higher political level. At the end of the summit, the Heads of State from six Central African nations - Cameroon, the Central African Republic, Chad, Equatorial Guinea, Gabon and the Republic of Congo (Brazzaville) - signed the *Yaoundé Declaration* in the presence of representatives from the international community notably the World Bank, United Nations and European Commission. Containing specific commitments to forest conservation and sustainable forest management, the Declaration has resulted in solid conservation achievements, including the setting up of millions of hectares of new forest protected areas, increased funding, cross-border conservation cooperation, and establishment of a regional body, the Commission of Ministers in charge of Forests in Central Africa (COMIFAC) to coordinate regional conservation initiatives. A seventh Central African nation, the Democratic Republic of Congo, has since signed the Yaoundé Declaration.

Five years down the road, the governments in Central Africa are celebrating these achievements as well as taking their commitments in conserving the Congo Basin forests several steps further. Some of the major milestones include the signing of Africa's first regional treaty on conservation and sustainable management of forests, the COMIFAC Treaty; signing and ratification of the TRIDOM Accord, a tripartite trans-border conservation initiative; and expansion of the *Yaoundé Process* to include Angola and Sao Tome et Principe. Participating countries will also be renewing their commitments to implement actions to step up the establishment of more forest protected areas, control the bush meat trade and illegal logging, and promotion of sustainable forest management initiatives.



Introduction

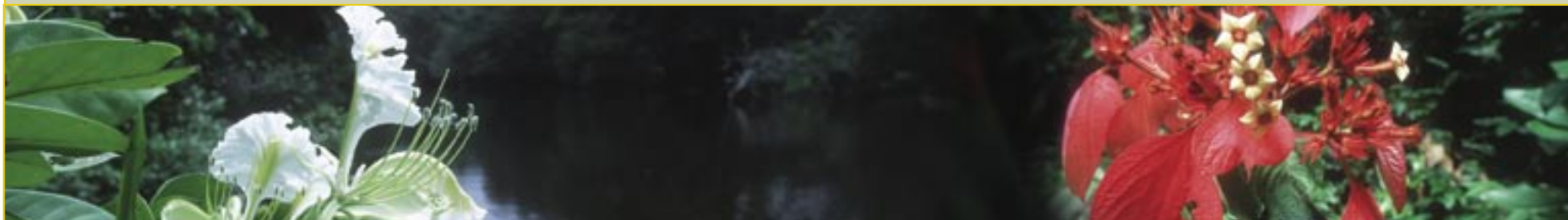
L'Afrique Centrale en général et le Bassin du Congo en particulier renferme le quart des forêts tropicales du monde et constitue, après l'Amazonie, la deuxième plus grande étendue de forêt tropicale humide de la planète. Cette région recèle d'innombrables espèces végétales et animales, parmi lesquelles des gorilles, des éléphants et des léopards. D'une superficie de plus de 190 millions d'hectares, les forêts recouvrent presque la totalité de l'Afrique Centrale, et s'étendent sur six pays – le Cameroun, la Guinée Équatoriale, le Gabon, la République Centrafricaine, la République du Congo (Brazzaville) et la République Démocratique du Congo.

Abritant près de 50 pour cent de la faune du continent africain et plus de 10'000 espèces de plantes, les forêts du Bassin du Congo revêtent une importance sur le triple plan local, national et mondial. Au niveau local, les forêts procurent des ressources alimentaires, des matériaux ou un abri à plus de 20 millions de personnes, et jouent un rôle important dans les systèmes de croyance de nombreux peuples de la forêt. Extrêmement riche en ressources naturelles, le Bassin du Congo revêt une importance considérable pour les économies nationales concernées. La production de pétrole brut de la région a dépassé les 4 millions de barils par jour en 2000 – plus que l'Iran, le Venezuela ou le Mexique. Il existe également d'abondantes réserves de minéraux, et d'énormes potentiels pour l'exploitation durable de l'énergie hydroélectrique. Outre leur riche et singulière biodiversité, les forêts d'Afrique Centrale jouent également un rôle essentiel dans la régulation du cycle climatique de la planète.

En dépit de leur prodigieuse valeur, les forêts du Bassin du Congo sont en péril. La région perd 1,5 millions d'hectares de forêt chaque année en raison de l'exploitation forestière non rationnelle, la construction de routes et d'infrastructures, l'exploitation pétrolière et l'extraction minière. Cela représente plus d'un tiers de l'ensemble des forêts détruites chaque année en Afrique (4 millions d'hectares). Au rythme actuel, environ 70 pour cent des forêts de la région pourraient disparaître d'ici à 2040. Les espèces, vitales tant pour le fonctionnement de l'écosystème que pour la subsistance des communautés locales, sont victimes de braconnage pour le commerce de la viande de brousse et le trafic international (tel que le trafic de l'ivoire).

Néanmoins, de récents événements permettent d'espérer que cette tendance négative pourra être radicalement inversée. Ainsi, la collaboration régionale vit le jour en 1996 lorsque les ministres en charge des forêts, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations internationales signèrent une déclaration en faveur de la conservation des forêts – *Le Processus de Brazzaville*. Cette première initiative prometteuse fut suivie par le Sommet de Yaoundé sur les Forêts, en 1999, qui éleva ce thème à un niveau politique plus élevé encore. A l'issue du sommet, les Chefs d'Etat de six pays d'Afrique Centrale (Cameroun, Guinée Equatoriale, Gabon, République Centrafricaine, République du Congo Brazzaville et Tchad) signèrent la *Déclaration de Yaoundé* en présence des représentants de la communauté internationale, y compris la Banque Mondiale, les Nations Unies et la Commission Européenne. Cette Déclaration, qui contient des engagements spécifiques en matière de conservation et de gestion durable des forêts, a débouché sur des réalisations concrètes en termes de conservation, y compris la création de millions d'hectares de nouvelles aires forestières protégées, la sécurisation de leur financement, la coopération transfrontalière, et la mise sur pied de la Commission des Ministres en charge des Forêts en Afrique Centrale (COMIFAC). Un septième pays d'Afrique Centrale, en l'occurrence la République Démocratique du Congo (RDC), a depuis lors signé la Déclaration de Yaoundé.

A la faveur de ce Deuxième Sommet sur les Forêts, les gouvernements de l'Afrique Centrale entendent célébrer les réalisations achevées à ce jour et en même temps aller encore plus loin dans leur engagement commun d'assurer la conservation des forêts du Bassin du Congo. Ce nouvel élan inclut la signature du tout premier traité régional sur la conservation et la gestion durable des écosystème forestier en Afrique - le Traité COMIFAC - la signature et la ratification de l'Accord TRIDOM - une initiative tripartite et transfrontalière de conservation – ainsi que l'intégration de nouveaux pays comme l'Angola et Sao Tome et Principe au processus résultant de la *Déclaration de Yaoundé*. Les pays participant au Deuxième Sommet renouvelleront également leur engagement à créer rapidement davantage d'aires forestières protégées, à renforcer le contrôle du braconnage, du commerce de la viande de brousse et de l'exploitation illégale, et à promouvoir la gestion durable des forêts.



The Yaoundé Forest Summit: Making Commitments and Taking Action

In March 1999, for the first time ever in the history of Africa, Presidents and leaders from the region – persons with a vision and awareness of the stakes – came together to lay the groundwork for the protection of the natural riches of the Congo Basin forests. Hosted by President Biya of Cameroon and chaired by WWF International's President Emeritus, HRH The Duke of Edinburgh, the precedent setting event known as the Yaoundé Forest Summit, saw six Central African Heads of State sign the Yaoundé Declaration. In the presence of representatives of the international community, including the United Nations, World Bank and the European Commission, the leaders pledged to create new forest protected areas, promote responsible forestry, and adopted plans to combat illegal logging and poaching.

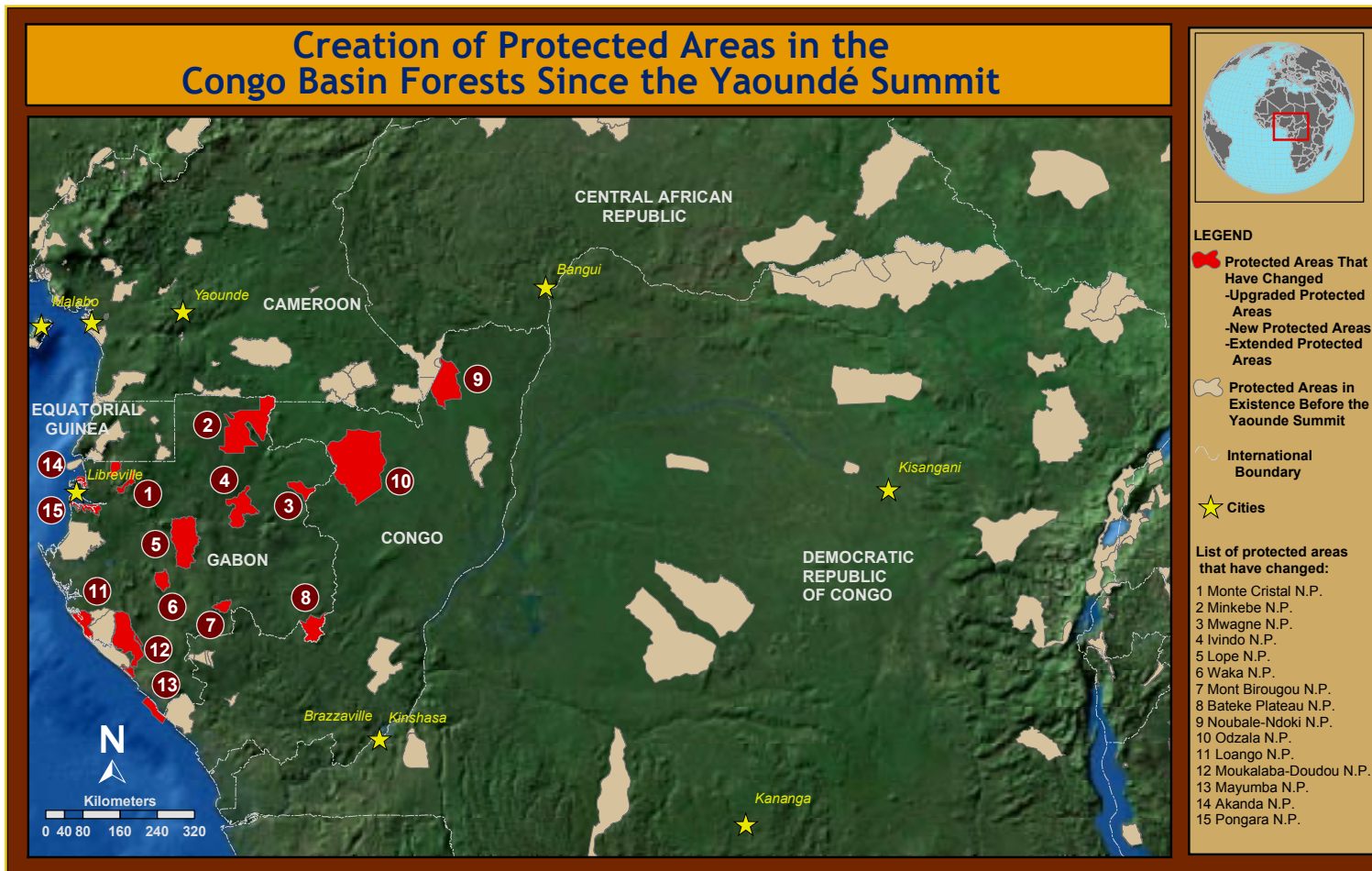
During the Summit it was recognised that forest protection requires a regional approach and coordinated policies that extend beyond national boundaries. A regional, ministerial-level committee, COMIFAC, was established at the end of the Summit. This was charged with implementing commitments in the Declaration. Furthermore, a broad-based group of governments, implementers and donor partners have come together since the landmark Summit, to address the issue of creating trans-border protected areas, harmonizing national forest policies, and encouraging greater participation of rural populations in forest management.

Regional/Trans-border conservation achievements include:

- A total of 4.5 million hectares of new forest protected areas have been created. These are spread across Cameroon (889,782 hectares); Republic of Congo (1,000,000 hectares); Equatorial Guinea (515,000 hectares); and Gabon (over 2,000,000 hectares). Complementing existing protected areas in the sub-region, these new protected areas have tripled the size of protected areas in the Congo Basin.

- The Sangha Tri-National (TNS), a 2.8 million hectare stretch of forest in Central Africa, was established following an agreement signed between the Governments of Cameroon, Central African Republic and the Republic of Congo. The agreement is on collaborative management of TNS, and represents a big step towards the battle against poaching and illegal logging. The 2.8 million hectares of forests are within existing national parks.

- The Dja-Odzala-Minkebe (TRIDOM) trans-border conservation zone of about 14.6 million hectares spanning the territories of Cameroon, Gabon and Congo, has been endorsed by the three governments and accepted by UNDP-GEF for funding of US\$10 million. TRIDOM represents 7.5% of the Congo Basin rainforest and are already under protection nationally.



Le Sommet de Yaoundé sur les Forêts: Prendre des engagements et agir

En mars 1999, pour la toute première fois dans l'histoire de l'Afrique, les Présidents et les dirigeants de la région – visionnaires et conscients des enjeux du siècle à venir – se sont rassemblés pour poser les jalons d'un plan de protection des inestimables richesses naturelles des forêts du Bassin du Congo. Accueilli par le Président Biya du Cameroun et présidé par Son Altesse Royale le Duc d'Edimbourg, Président Emérite du WWF International, cet événement pionnier – connu sous le nom de Sommet de Yaoundé sur les Forêts – a vu six Chefs d'Etat de l'Afrique Centrale signer la Déclaration de Yaoundé. En présence des représentants de la communauté internationale, y compris la Banque Mondiale, les Nations Unies et la Commission Européenne, les leaders d'Afrique Centrale se sont engagés à prendre des mesures de conservation telles que la création de nouvelles aires forestières protégées, promotion de la gestion durable et la mise en place de stratégies de lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles et le braconnage.

Le Sommet et la Déclaration de Yaoundé étaient articulés autour de la reconnaissance du fait que la protection des forêts nécessite une approche régionale et des politiques coordonnées qui vont au-delà des frontières géographiques de chacun des pays. La COMIFAC, comité régional de niveau ministériel, fut immédiatement mis en place à l'issue du Sommet afin de veiller à la mise en œuvre des engagements souscrits dans la Déclaration de Yaoundé. De même, un groupe élargi constitué de partenaires gouvernementaux, d'agences exécutantes et de bailleurs de fonds s'est réuni depuis ce sommet historique pour travailler à la création d'aires protégées transfrontalières, à l'harmonisation des politiques forestières nationales, et la participation accrue des populations rurales à la gestion des forêts. À plus d'un titre, le Sommet de Yaoundé a aidé à la création de partenariats et servi de catalyseur pour les grandes réalisations dans le domaine de la conservation des forêts en Afrique centrale.

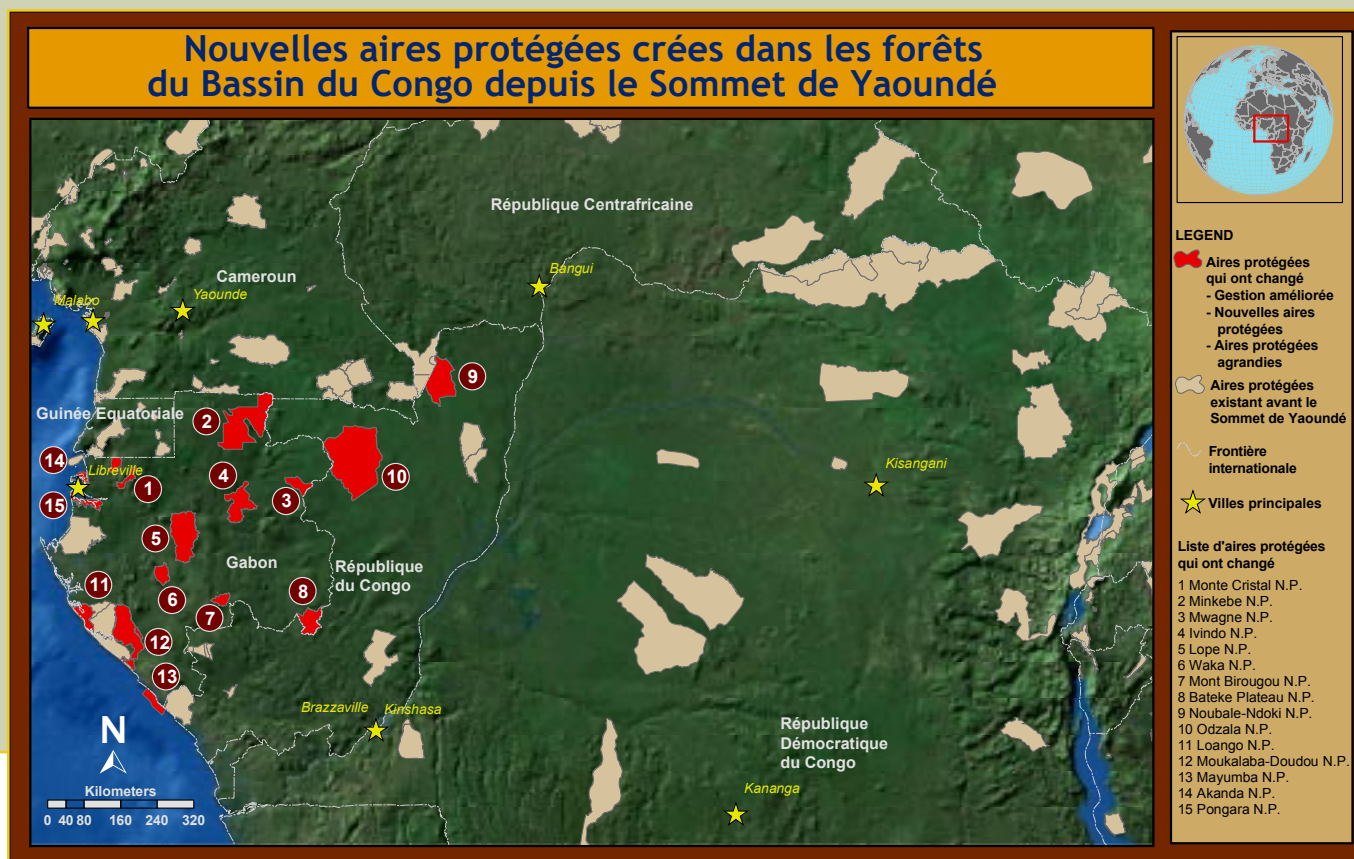
Les grandes réalisations en matière de conservation régionale/transfrontalière sont, entre autres:

- La création de près de 4,5 millions d'hectares de nouvelles aires forestières protégées. Celles-ci sont réparties entre le Cameroun (889'782 hectares); la République du Congo (1'000'000 hectares);

la Guinée Équatoriale (515'000 hectares); et le Gabon (plus de 2'000'000 hectares). Venant en complément des aires protégées déjà en place dans la sous-région, ces nouvelles aires protégées ont triplé la surface des aires protégées du Bassin du Congo.

- Le Tri-National de la Sangha (TNS), une étendue de 2,8 millions d'hectares de forêt en Afrique Centrale, a été mis en place suivant la signature d'une convention entre les Gouvernements du Cameroun, de la République Centrafricaine et de la République du Congo. Ladite convention porte sur la gestion concertée de la TNS, et représente une très grande avancée dans la lutte contre le braconnage et l'exploitation illégale.

- Le Tri-National Dja-Odzala-Minkebe (TRIDOM), une zone de conservation transfrontalière d'environ 14,6 millions d'hectares recouvrant les territoires du Cameroun, du Gabon et du Congo, a reçu l'approbation des trois gouvernements et obtenu l'accord de financement du PNUD-GEF pour un montant de US\$10 millions (env. €8 millions). Le TRIDOM représente 7,5 pour cent des forêts humides du Bassin du Congo.



The Yaoundé Forest Summit: Making Commitments and Taking Action

◀ The TNS and TRIDOM are pioneer conservation initiatives that have significantly contributed in forging a new vision within the Congo Basin on development and implementation of trans-boundary conservation programmes.

- A strategic convergence plan called the “*Plan de Convergence*” for the implementation of the Yaoundé Declaration was finalized and endorsed by COMIFAC. This involved the compilation of the different action plans identified by the member states. Priority activities were later identified from the *Plan de Convergence*.
- Sustainable financing of conservation work has become a priority for Central African governments and partners. Two Trust Funds have been launched, one for the Mont Cameroon area (CAMCOF), another for the TNS, which already mobilised commitments of €7.5 million (about US\$10 million) as endowment from the German Government and a joint initiative of WWF and the Krombacher brewery.
- A four-year USAID grant of US\$53 million was secured with the launching of the Congo Basin Forest Partnership announced by US Secretary of State Colin Powell in September 2002. The partnership will help conserve 29 protected areas, and promote sustainable forestry and community-based conservation in 11 priority landscapes spanning the Congo Basin.

Individually, each signatory to the Yaoundé Declaration has also made significant progress.

Cameroon

Cameroon, which hosted the summit in March 1999, has been very active in implementing the Yaoundé Declaration. It is the only country that has drawn up and implemented an action plan based on the 12 points of the Declaration. Achievements include the following:

- Adopted an immediate action plan in November 1999 that was revised in June 2000. It focused on four themes - controlling illegal forest exploitation; poaching; the involvement of local populations in forest conservation and setting up timetables for achieving targets. This plan was extended to June 2001 with a budget of US\$7.7 million.
- Created 87 new forestry posts.
- Adopted new rules for issuing logging licences, whilst carrying out audits of current logging operations.
- In October 1999, a national anti-poaching committee was created which defined priority action zones for anti-poaching campaigns.
- Five new national parks were created in Cameroon – Campo Ma'an, Mbam et Djérem, Lobeke, Mpem et Djim and Vallée du Mbéré National Parks – totalling 1,076,190 hectares. About 8 designated areas like Boumba Bek, Nki, Bakossi forests and 5 others are on the verge of becoming national parks. This means that about 10-12 per cent of Cameroon's rainforests are now protected areas.
- An elephant management plan that includes the protection of its forest habitat has been adopted. ▶



Le Sommet de Yaoundé sur les Forêts: Prendre des engagements et agir

◀ *Le TNS et le TRIDOM sont des initiatives novatrices qui ont contribué d'une manière significative à donner une nouvelle vision du développement et la mise en œuvre des programmes de conservation transfrontaliers dans le Bassin du Congo.*

- Un "Plan de Convergence" en vue de la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé a été finalisé et approuvé par la COMIFAC. Ce Plan englobe les différents plans d'action formulés par les Etats membres. Les activités prioritaires découlant de ce *Plan de convergence* ont été par la suite identifiées.

- Le financement durable des activités de conservation est devenu une priorité pour les gouvernements de l'Afrique Centrale et leurs partenaires. Deux fonds de gestion ont été créés, l'un en faveur de la zone du Mont Cameroun (CAMCOF), et l'autre pour le TNS, pour lequel un engagement de €7,5 millions (env US\$10 millions) a été sécurisé du gouvernement allemand et d'une initiative conjointe de WWF et de la brasserie Krombacher.

- Une subvention de US\$53 millions (€40 millions) accordée par USAID pour une durée de quatre ans a été obtenue par le biais du lancement du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo annoncé par le Secrétaire d'Etat américain Colin Powell en septembre 2002. Ce partenariat assurera la conservation de 29 aires protégées, la promotion de la gestion forestière durable et la conservation basée sur la participation des communautés dans 11 zones prioritaires du Bassin du Congo.

Individuellement, chacun des signataires de la Déclaration de Yaoundé a accompli des progrès significatifs.

Cameroun

Le Cameroun, hôte du Sommet de mars 1999, aura été le plus actif des six pays dans la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé. En effet, c'est le seul pays à avoir élaboré et mis en œuvre un plan d'action prenant appui sur les 12 points de la Déclaration. Les actions menées comprennent entre autres:

- L'adoption immédiate d'un plan d'action en novembre 1999 et révisé en juin 2000. Ce plan mettait l'accent sur quatre thèmes – le contrôle de l'exploitation forestière illégale; le braconnage; la participation des populations locales à la conservation des forêts; et un délai pour réaliser ces objectifs. Ce plan a été prorogé à juin 2001 avec un budget de US\$7,7 millions (€6 millions).
- La création de 87 nouveaux postes forestiers .
- L'adoption de nouveaux dispositifs d'attribution des permis d'abattage tout en menant des audits sur les opérations actuelles d'abattage.
- La création, en octobre 1999, d'un comité national anti-braconnage. Celui-ci a défini les zones d'action prioritaires pour y mener des campagnes anti-braconnage.
- La création de cinq nouveaux parcs nationaux au Cameroun – Campo Ma'an, Mbam et Djérem, Lobéké, Mpem et Djim et Vallée du Mbéré – soit un total de 1'076'190 hectares. Huit aires protégées, dont Bumba Bek, Nki, et Bakossi, sont sur le point de recevoir le statut de parc national. Cela signifie que 10 à 12 pour cent des forêts tropicales du Cameroun sont désormais protégées.
- L'adoption d'un plan de gestion des éléphants englobant la protection de son habitat forestier.



The Yaoundé Forest Summit: Making Commitments and Taking Action

Central African Republic (CAR)

CAR has created a permanent follow-up committee to the Yaoundé Summit and has revised forest policy to favour local forest products. The CAR government has also participated in a number of joint initiatives to protect forest ecosystems, especially with Cameroon and the Republic of Congo in creating the new tri-national Sangha Park. This park would encompass three forests - the Dzanga-Sangha in the CAR, Lobeke in Cameroon, and Nouabale-Ndoki in the Republic of Congo.

Gabon

Since the historical 1999 Yaoundé Summit on forests, the Government of Gabon has taken exceptional steps in promoting conservation. The forestry law has been enforced, moving from the 1/82 Law of 1982 to the comprehensive 16/2001 Forestry Code promulgated in 2001. On 30 December 1999, the Government of Gabon gazetted Minkebe Reserve as a protected area totalling 5,617 km². It has also set up a national committee to follow-up on the commitments outlined in the Yaoundé Declaration. These included carrying out a review of the country's protected areas, which led to an unprecedented decision by President El Hadj Omar Bongo Ondimba of Gabon to declare the creation of 13 national parks in September 2002. The country therefore moved from seven protected areas - zero national park at the time! - to a network covering 11 per cent of its national territory, and representative of all Gabon biodiversity. Gabon also created the Conseil National des Parcs Nationaux (CNPN), a national park council that has been given the mandate of managing the national park system, facilitating synergies among all the government bodies and partners involved, and seeking mechanisms such as training and funding for the effective management of the parks.



The Republic of Congo

The Republic of Congo has set up a national committee and participated in several meetings on the establishment of a trans-border conservation initiative which would link the Dja, Nki and Boumba Bek reserves in Cameroon, Minkebe in Gabon, and the Odzala National Park in the Republic of Congo. The Republic of Congo is also participating in the creation of the Tri-national Sangha Park with Cameroon and the Central African Republic.

Chad

The Government of Chad has adopted a national biodiversity action plan by decree of 9 May 2000, and is working to create a network of protected areas. While the government is committed to the political follow up of the Yaoundé Declaration, their economic support is limited.

Equatorial Guinea

In May 2000, a new law was passed in Equatorial Guinea called "Law on Protected Areas of Equatorial Guinea." This law increased the number of protected areas in the country from 8 to 13 zones. Equatorial Guinea has set up a national committee following the summit and, for the first time, drawn up a national policy document on forests indicating how it intends to manage its forests in the future.

Democratic Republic of Congo (DRC)

DRC was a recent signatory to the Yaoundé Declaration. It signed up on the Yaoundé declaration in May 2002 during the second conference of Forest Ministers meeting in Yaoundé. Nonetheless, it has taken swift actions in implementing the Declaration. Chief among these was President Kabila's announcement of his intention to increase the protected areas network to 15 per cent of the country. DRC contains at least 60 per cent of the Congo Basin forests, and is exceedingly diverse in plant and animal species. The country has some of the largest forest areas secured as national parks in the world.



Le Sommet de Yaoundé sur les Forêts: Prendre des engagements et agir

◀ République Centrafricaine (RCA)

La RCA a créé un comité permanent de suivi du Sommet de Yaoundé et a amendé sa politique forestière dans l'optique de favoriser les produits forestiers locaux. Le gouvernement de la RCA a également participé à bon nombre d'initiatives conjointes destinées à protéger les écosystèmes forestiers, notamment avec le Cameroun et la République du Congo, à travers la création du nouveau parc tri-national de la Sangha, qui englobera trois aires forestières protégées – Dzanga-Sangha en RCA, Lobeke au Cameroun et Nouabale-Ndoki en République du Congo.

Gabon

Depuis le Sommet de Yaoundé, le gouvernement gabonais a pris d'importantes mesures pour promouvoir la conservation des forêts. La législation forestière a été mise en œuvre, passant de la loi n° 1/82 de 1982 au code forestier général n° 16/2001 promulgué en 2001. Le 30 décembre 1999, le gouvernement gabonais a inscrit la réserve de Minkebe (561'700 hectares) comme aire protégée. Il a également mis en place un comité national de suivi des engagements contenus dans la Déclaration de Yaoundé. Au rang de ces engagements, on trouve notamment l'inventaire des aires protégées du pays, qui a débouché sur une décision historique du président El Hadj Omar Bongo Ondimba d'annoncer la création de 13 parcs nationaux en septembre 2002. Le pays qui disposait alors sept aires protégées – sans aucun parc national – possède désormais un ensemble de parc nationaux qui couvre 11 pour cent de son territoire national et est représentatif de toute la biodiversité du Gabon. Le gouvernement a aussi créé le Conseil National des Parcs Nationaux (CNPN) avec pour mission de gérer le système des parcs nationaux, en facilitant la synergie entre les organismes gouvernementaux et les partenaires intéressés et en explorant les possibilités de formation et de financement afin de gérer au mieux ces parcs.

République du Congo

La République du Congo a mis en place un comité national et a participé à de nombreuses réunions relatives au lancement d'une initiative transfrontalière de conservation qui ferait la jonction entre les réserves du Dja, de Nki et Boumba Bek au Cameroun, Minkebe au Gabon et le Parc National d'Odzala en République du Congo. La République du Congo a participé également à la création du Tri-National de la Sangha avec le Cameroun et la République Centrafricaine.

Tchad

Le Gouvernement du Tchad a adopté un plan d'action national sur la biodiversité par décret le 9 mai 2000 et œuvre à la création d'un réseau d'aires protégées. Si le gouvernement est attaché au suivi du plan politique de la Déclaration de Yaoundé, l'appui financier reste limité.

Guinée Équatoriale

En mai 2000, la "Loi sur les Aires Protégées de la Guinée Équatoriale" a été promulguée. Cette loi a fait passer de 8 à 13 le nombre d'aires protégées dans ce pays. La Guinée Équatoriale a mis en place un comité national suite au sommet et a pour la première fois, élaboré un document directif national sur les forêts indiquant comment le pays entend gérer ses forêts à l'avenir.

République Démocratique du Congo (RDC)

La RDC est un récent signataire de la Déclaration de Yaoundé (signée en mai 2002 lors de la deuxième Conférence des Ministres en charge des Forêts qui s'est tenue à Yaoundé). Néanmoins, ce pays a rapidement pris des mesures en vue de la mise en œuvre de la Déclaration. L'annonce faite par le Président Kabila de sa détermination à porter le réseau d'aires protégées à 15 pour cent de la superficie du pays illustre cet élan. La RDC abrite au moins 60 pour cent des forêts du Bassin du Congo, et elle recèle d'innombrables espèces végétales et animales. Le pays possède quelques-unes des plus grandes aires forestières réservées pour les parcs nationaux.



Echoes of Yaoundé Summit

The Yaoundé Summit in March 1999 was attended by more than 600 delegates, including representatives from the international community. The historic Summit received numerous international endorsements, among these were the following.

“Never before has there been such a coordinated and concerted regional effort to come to grips with the wide range of issues involved and I pledge the support of the United Nations for your efforts.”

- Kofi Annan, Secretary-General of the United Nations

(The Yaounde Declaration was recognized by the UN 54th General Assembly on 1st February 2000 in a resolution entitled “Conservation and Sustainable Development of Central African Forest Ecosystems”).

“Today you commit to the preservation of a network of protected areas and corridors, new trans-national management plans for wildlife and protected areas, and the initiation of multi-country efforts for conservation. I applaud these critical symbols of commitment... I am also committed to making natural resources management a central component of the World Bank assistance.”

- Ian Johnson, Vice-President of the World Bank

“In future you can be rest assured that we are both available and attentive to the implementation of the conclusions of this Summit. We wish to specially welcome the unprecedented political initiative which it represents.”

- The Presidency of the European Union

Les échos du Sommet de Yaoundé

Plus de 600 délégués ont participé au Sommet de Yaoundé en mars 1999, y compris les représentants de la communauté internationale. Ce Sommet historique a reçu l’aval de nombreuses instances internationales:

“Il n’y a pas eu par le passé d’initiative régionale coordonnée et concertée qui s’attaque à une telle problématique et à la longue liste de questions qui vont de pair. Je puis vous assurer du soutien des Nations Unies dans votre entreprise.”

- Kofi Annan, Secrétaire-Général des Nations Unies

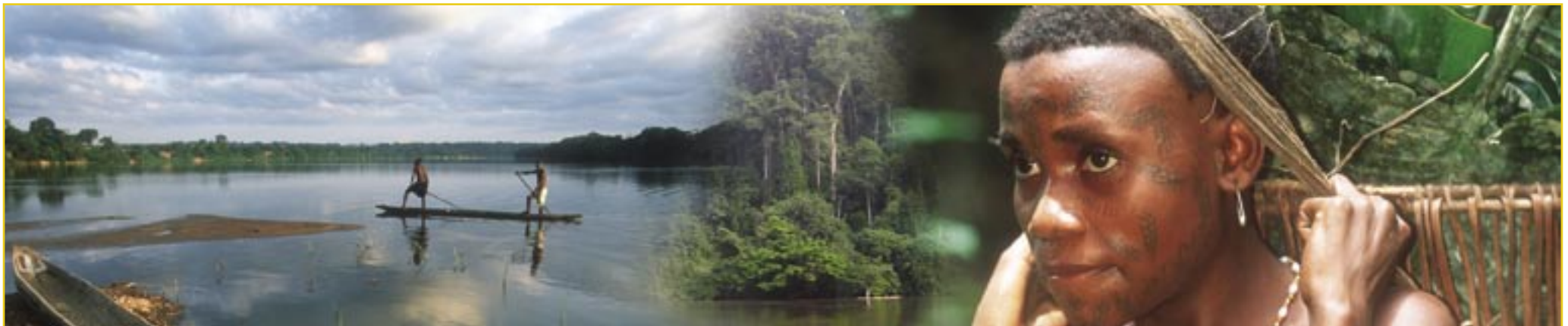
(La Déclaration de Yaoundé a été reconnue par la 54e Assemblée Générale de l’ONU le 1er février 2000 avec une résolution intitulée “Conservation et développement durable des écosystèmes forestiers d’Afrique Centrale”).

“Aujourd’hui, vous vous engagez en faveur de la conservation d’un réseau d’aires protégées et de corridors, en faveur de nouveaux plans de gestion transnationaux de la faune et des aires protégées, et en faveur du lancement d’initiatives multilatérales de conservation. Je salue ces symboles fondamentaux d’engagement... Je m’engage également à faire de la gestion des ressources naturelles un volet important de l’appui de la Banque Mondiale.”

- Ian Johnson, Vice-Président de la Banque Mondiale

“Je puis vous assurer qu’à l’avenir, nous serons à la fois disponibles et attentifs à la mise en oeuvre des conclusions de ce Sommet. Nous tenons particulièrement à saluer l’initiative politique sans précédent que ce Sommet représente.”

- La Présidence de l’Union Européenne



The Brazzaville Forest Summit: Celebrating Achievements and Doing More

As African leaders gather in Brazzaville to celebrate the achievements made since the Yaoundé Forest Summit, they will also be renewing their commitment to conserve and ensure sustainable management of the region's forests, and take this several steps further.

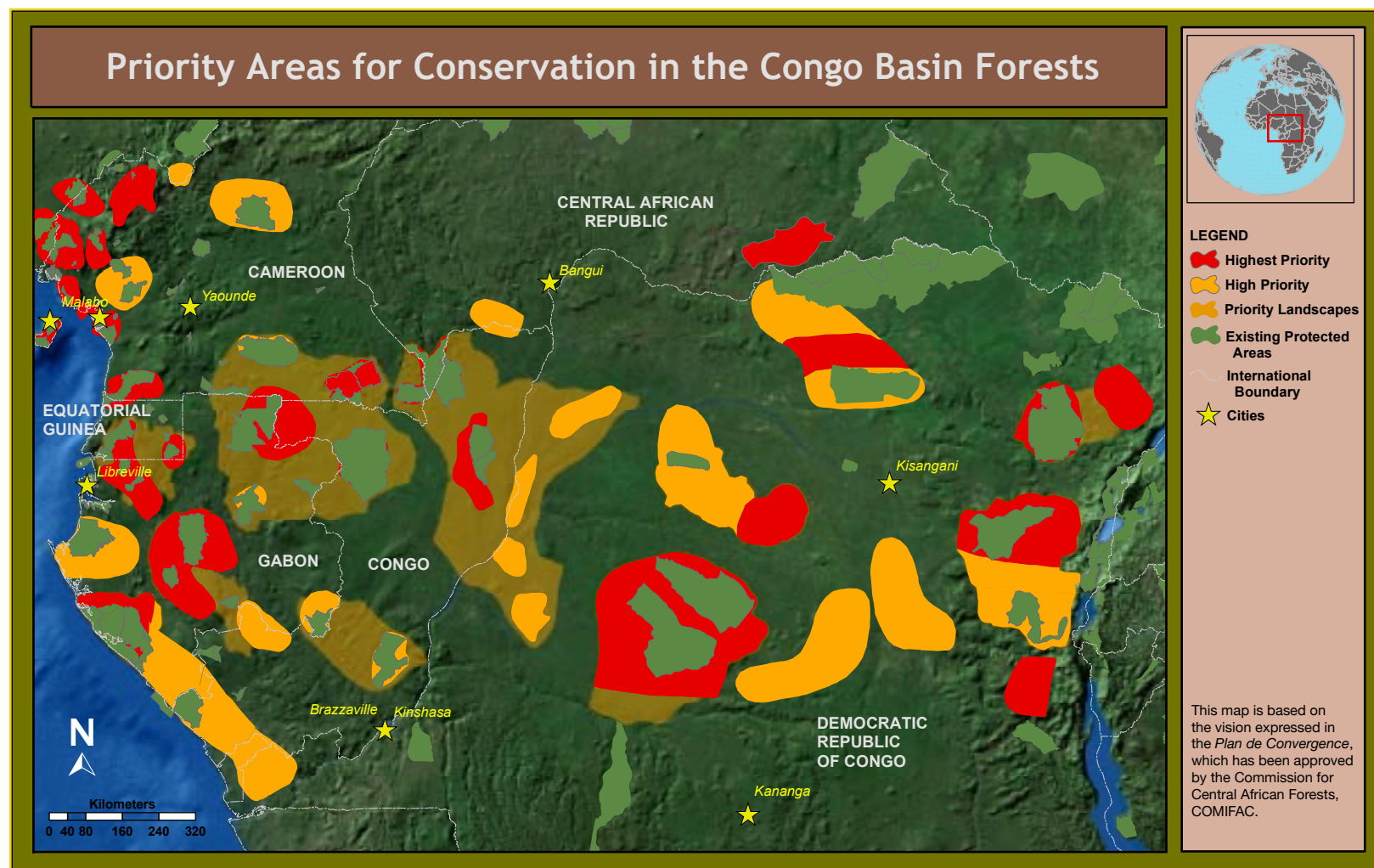
A cause for celebration is the expansion of the Yaoundé Process as the signatories to the Yaoundé Declaration welcome Angola and Sao Tome et Principe. Participating countries will also be renewing their commitments to implement actions to step up the establishment of more forest protected areas, control the bush meat trade and illegal logging, and promote sustainable forest management.

Foremost will be the signing of a treaty by the Heads of State giving legal recognition to COMIFAC – the Central African Forests Commission. This will be the African continent's first regional conservation treaty. Originally called the "Conference of Ministers", COMIFAC was mandated by the Heads of State to implement the Yaoundé Declaration. COMIFAC's establishment has facilitated efforts to put the various forest related initiatives under one umbrella. It is the only decision-making body on forests in Central Africa.

The signing of the Dja-Odzala-Minkebe (TRIDOM) Accord will also be on the agenda. Covering about 14.6 million hectares, and representing an estimated 7.5% of the Congo Basin, the trans-border conservation zone spans across Cameroon, Gabon and Congo.

All three governments have endorsed the Accord, and the UNDP-GEF has approved a US\$10 million grant. One of the top priorities of the Yaoundé Plan de Convergence, TRIDOM will substantially help in strengthening the system of protected areas both nationally and regionally.

In addition, the leaders attending the Brazzaville Summit will make bold commitments to control illegal logging and the bush meat trade, through stricter border controls and banning the transportation of illegal bush meat on trains and planes. Sustainable forest management will also be highlighted.



Le Sommet de Brazzaville sur les Forêts: Célébrer les réalisations et aller encore plus loin

Au cours des deux jours du Sommet, les dirigeants africains rassemblés à Brazzaville vont célébrer les réalisations enregistrées depuis le Sommet de Yaoundé sur les Forêts, et renouveler leurs engagements pour la conservation des forêts et la gestion durable — un engagement à aller encore plus loin dans la bonne direction.

Il y a lieu de se féliciter de l'adhésion annoncée de l'Angola et de Sao Tome et Principe à la Déclaration de Yaoundé. Les pays participants renouvelleront leur engagement à mettre en œuvre les actions en vue d'accélérer la création d'un nombre accru d'aires protégées, de contrôler le commerce de la viande de brousse et l'exploitation forestière illégale, et de promouvoir la gestion forestière durable.

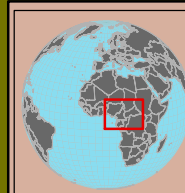
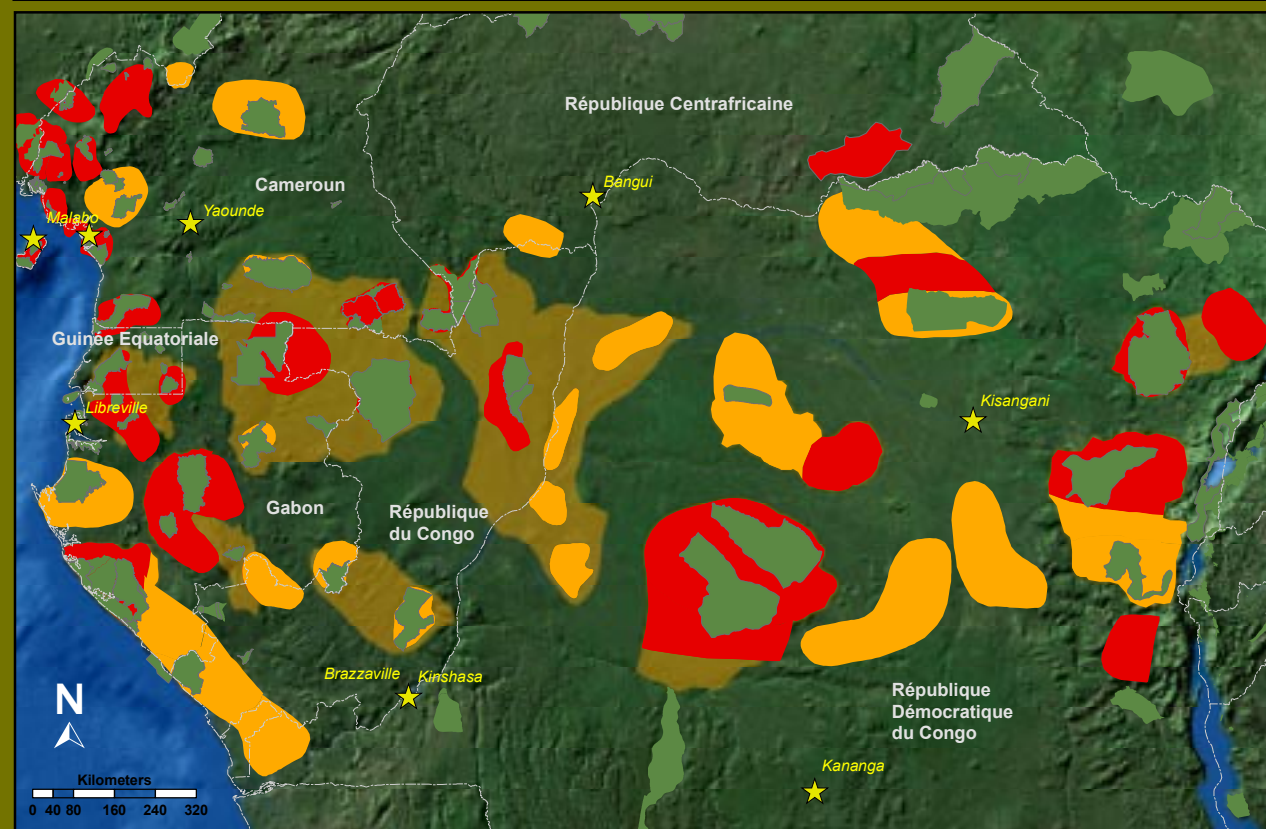
Le point d'orgue du Sommet sera la signature, par les Chefs d'Etat, d'un traité accordant une reconnaissance juridique à la COMIFAC. Ce traité constitue le tout premier traité régional sur la conservation et la gestion durable en Afrique. Initialement appelée la "Conférence des Ministres", la COMIFAC avait reçu mandat des Chefs d'Etat d'assurer la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé. L'institution de la COMIFAC a facilité les efforts en vue de regrouper toutes les initiatives relatives aux forêts sous la même égide. La COMIFAC est la seule instance de prise de décision sur les forêts en Afrique Centrale.

La signature de l'Accord Dja-Odzala-Minkebe (TRIDOM) sera également à l'ordre du jour. Couvrant environ 14,6 millions d'hectares et représentant 7,5 pour cent du Bassin du Congo, la zone de conservation transfrontalière s'étend sur le Cameroun, le Gabon et le Congo.

Tous les gouvernements ont approuvé l'accord, et le PNUD-GEF a accordé une subvention de US\$10 millions (env. €8 millions). L'une des priorités majeures du Plan de Convergence de Yaoundé, le TRIDOM contribuera de manière significative au renforcement du système d'aires protégées tant au plan national que régional.

En outre, les leaders présents au Sommet de Brazzaville prendront des engagements audacieux en vue de contrôler l'exploitation forestière illégale et le commerce de la viande de brousse (particulièrement des espèces menacées), par le biais de contrôles aux frontières plus stricts et l'interdiction du transport de la viande de brousse illégale par train et par avion. La gestion forestière durable sera également à l'honneur.

Aires prioritaires pour la conservation des forêts du Bassin du Congo



Légende

- Plus haute priorité
- Haute priorité
- Paysages prioritaires
- Aires protégées existantes
- Frontière internationale
- Villes principales

Cette carte est basée sur la vision exprimée dans le Plan de Convergence, qui a été approuvée par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, COMIFAC.

Acknowledgements

COMIFAC would like to thank the following for their invaluable support:

WWF
World Bank/WWF Alliance for Forest Conservation and Sustainable Use
The Congo Basin Forest Partnership
The European Commission
DGIS (Dutch Directorate General for International Cooperation)
BMZ (German Ministry for Economic Cooperation and Development)
GTZ (German Technical Cooperation)
USAID
ECOFAC
IUCN-The World Conservation Union
WCS
Conservation International
And all others for their support in the Yaoundé Process.

Written and produced by COMIFAC. Design by WWF International, Andy Davies. Images provided by the WWF-Canon Photo Database, taken by the following photographers: © WWF-Canon / Peter NGEA, Michel GUNTHER, Martin HARVEY, Sandra MBANEFO OBIAGO, Meg GAWLER, Olivier LANGRAND, Mauri RAUTKARI. No photographs from this publication may be reproduced on the World Wide Web without prior authorization from WWF. The maps included in this brochure were produced in association with WWF US.

Published in January 2005 by
COMIFAC,
B.P 20818
Yaoundé - Cameroon
Tel: (237) 221 35 11/10 Fax: (237) 221 35 12
e-mail: comifac@yahoo.fr
se.comifac@iccnet.cm

Any reproduction in full or in part must mention the title and credit the above mentioned publisher as copyright owner. © 2005. All rights reserved. COMIFAC would like to thank WWF for the support and help in producing this brochure.



WWF *for a living planet®*

Remerciements

La COMIFAC exprime ses sincères remerciements aux institutions suivantes pour leur précieuse aide:

WWF
Banque Mondiale/WWF Alliance pour la conservation des forêts et l'exploitation durable
Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
La Commission Européenne
DGIS (Agence Néerlandaise pour la Coopération Internationale)
BMZ (Ministère Allemand pour la Coopération et le Développement Economique)
GTZ (Coopération Technique Allemande)
USAID
ECOFAC
UICN-Union mondiale pour la nature
WCS
Conservation International
Et tous les autres partenaires pour leur soutien au processus de Yaoundé.

Rédigé et produit par la COMIFAC. Conception graphique par WWF International, Andy Davies. Photos provenant de la WWF-Canon Photo Database, prises par les photographes suivants: © WWF-Canon / Peter NGEA, Michel GUNTHER, Martin HARVEY, Sandra MBANEFO OBIAGO, Meg GAWLER, Olivier LANGRAND, Mauri RAUTKARI. Toute reproduction des photos sur le Web ne peut se faire sans l'autorisation préalable du WWF. Les cartes incluses dans cette brochure ont été produites en collaboration avec le WWF-États-Unis.

Publié en Janvier 2005 par:
COMIFAC,
B.P 20818
Yaoundé - Cameroon
Tél: (237) 221 35 11/10 Fax: (237) 221 35 12 ;
e-mail: comifac@yahoo.fr
se.comifac@iccnet.cm

Toute reproduction intégrale ou partielle doit citer le titre et reconnaître l'éditeur ci-dessus comme étant le propriétaire des droits d'auteur. © text 2005. Tous droits réservés. La COMIFAC exprime ses sincères remerciements au WWF pour son appui et son assistance à la production de cette brochure.





The Commission for Central African Forests, COMIFAC, is a sub-regional initiative created after the 1999 Central Africa Heads of State Summit on Forest Conservation in Yaoundé. It functions as an orientation, consultation and decision making organ to put in place a “convergence plan” for better management and conservation of Central African Forests. Among others, COMIFAC ensures the application of international conventions and Congo Basin development initiatives (Rio +10, NEPAD, CBFP, CBD, CITES, RAMSAR, AFLEG, Kyoto Protocol, etc) in the sub-region.



La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est une initiative sous-régionale créée à la suite du Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la conservation des forêts de la sous-région. La COMIFAC est un organe d'orientation, de concertation et de décision qui a mis en place un “plan de convergence” global pour la conservation et une meilleure gestion des forêts d'Afrique Centrale. La COMIFAC veille, entre autres, à la mise en application des conventions internationales et des initiatives de développement en Afrique Centrale (Rio +10, NEPAD, PFBC, CBD, CITES, RAMSAR, AFLEG, Protocole de Kyoto, etc.).

